

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1112

Artikel: Le chômage, dans l'espace et dans le temps...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etre plus nombreux à travailler moins

L'idée de la répartition du travail de manière à ce que personne ne manque de moyens de gagner sa vie pose la question du comment. Quelques réflexions sur diverses manières d'évaluer le temps de travail.

(ag) Autrefois, le chômage suscitait des propositions de remède économique. On dénonçait l'inadéquation des besoins légitimes avec la production destinée à les satisfaire. On considérait comme un scandale que les machines soient arrêtées faute de commandes alors que la demande latente était énorme et humainement fondée. Libéraux et planificateurs s'affrontaient sur ce thème.

Mieux, moins cher...

Aujourd'hui, le chômage persistant suscite avant tout des recherches en termes de répartition. Le partage est envisagé dans deux domaines. D'abord en termes de coût social. Si 100 000 chômeurs coûtent 4 milliards, n'est-il pas possible avec une somme

inférieure, disons 3 milliards, de créer 100 000 postes de travail ? L'autre répartition est celle du travail lui-même: étant admis une quantité donnée de travail, partageons-la équitablement entre tous.

La répartition du travail a des valeurs diverses: écologiques (mieux vivre et consommer moins), sociales (manifester une solidarité concrète), philosophiques (le travail est aliénant, l'homme se réalise pleinement dans son temps libre). Toutes mériteraient d'être soumises à discussion critique.

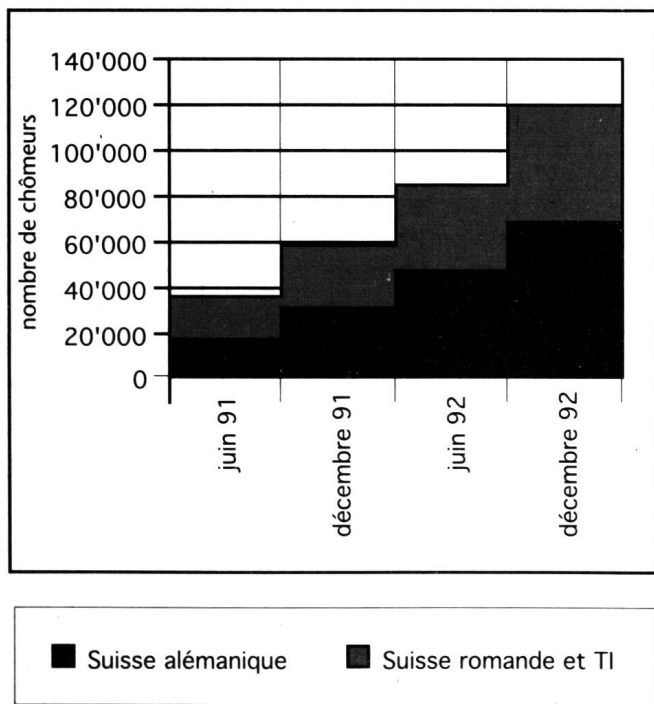
Ici nous esquissons (s'il est permis de penser la plume à la main) une première réflexion sur l'unité de référence de la mesure du travail.

● **L'année.** C'est la référence ordinaire,

mais elle ne s'est pas imposée d'emblée comme le démontre la lutte encore inachevée pour la mensualisation. Le travail, à cette aune, c'est l'année civile, moins les dimanches, les jours fériés, les ponts, les vacances; et l'obligation contractuelle de répondre à une astreinte hebdomadaire de prestations. Cette unité de mesure classique a le mérite de mettre en évidence les lacunes du droit du travail: par exemple le travail des saisonniers, exclus du travail annuel, ou la couverture parfois insuffisante en cas de maladie longue, ou la brutalité de certains licenciements, etc. L'inconvénient de cette référence, dans la recherche d'une systématique de la durée du travail, c'est que les propositions sont focalisées trop fortement sur la seule durée hebdomadaire.

● **La vie active.** Chacun est réputé fournir non seulement à un employeur, mais à la société qui lui a assuré une formation et qui lui garantit un certain nombre d'avantages sociaux, des années de travail. Le statut de l'indépendant répond à des exigences proches. La norme générale est de 35 à 40 ans de travail «social». La prise en considération de cette unité de mesure offre sur le plan théorique des possibilités particu-

Le chômage, dans l'espace et dans le temps...



(réd) Pas besoin de commenter le graphique ci-contre: on y voit confirmé que le chômage continue de toucher plus durement, en chiffres relatifs, Suisse romande et Tessin que Suisse alémanique. Intéressant de confronter ces chiffres avec ceux du recensement des entreprises 1991: ils révèlent que, depuis 1985, ce sont 211 000 emplois à plein temps et 272 000 emplois à temps partiel qui ont été créés en Suisse, le nombre d'«actifs» selon la terminologie officielle (soit de personnes exerçant une activité lucrative...) étant de 3 762 000 en 1991.

L'augmentation du nombre d'emplois est principalement le fait du secteur tertiaire (+438 509 ou +21% de 1985 à 1991); et c'est là où l'on dégraisse aujourd'hui que l'on engageait hier: les hausses les plus fortes sont enregistrées sous les rubriques «banques», «commerce de gros» et «consultation, planification», ce dernier secteur ayant «créé» plus de 50 000 emplois entre 85 et 91... Combien en restera-t-il au prochain recensement ? Dans le tertiaire toujours, près de 12 000 emplois ont été créés dans les œuvres sociales et une fois autant dans les administrations publiques. Le secteur secondaire enregistre une hausse limitée à 44 906 emplois (+3,6%), principalement localisés dans la construction.

Durant la même période, plusieurs secteurs ont perdu des emplois: ce sont, dans le secondaire et par ordre décroissant, les postes «habillement, textile», «industrie électrique et électronique» et «cuir, chaussures»; dans le tertiaire enregistrent des baisses, toutefois limitées, les secteurs «réparation», «services personnel» et «commerce de détail».